

## **Comité Dauphiné Savoie**

### **Réunion du Conseil Régional du 31 août 2022 à 18h**

Présents : Alain Raynaud, André Reymond-Laruinaz, Anne-Marie Allaire, Charlotte Babaz, Claude Augier, Claude Lemaréchal, Claudine Denajar, Daniel Hervé, Dominique Poulailon, Guy Maignan, Jacques Brachet, Janine Genevey, Jean-Louis Vigne, Josiane Chateau, Michel Degiuli, Patrick Gounon, Pierre Joire, Raymonde Ducruet, René Barbarulo.

Invité : Guy Béniada

Excusés : A. Denjoy, C. Koeck, C. Resseguier, H. Risse, J. Languillat, J.L. Crochon, M. Cuier, P. Clément-Cuzin, P. Roux, S. Belugou, P. Arvier,

Ordre du Jour :

- Information sur la disponibilité de l'agenda
- Analyse du résultat déficitaire du Comité
  - o Analyse de la trésorière
  - o Analyse du directeur des compétitions
  - o Avis du Président
  - o Vote pour la proposition
- Questions diverses

#### **1) Information sur la disponibilité de l'agenda**

L'agenda a été mis en attente des nouveaux tarifs. Il sera mis en tirage demain et donc disponible pour l'AG.

#### **2) Analyse du résultat déficitaire du Comité**

##### **a) Analyse de la trésorière**

Avec une vision très précise du coût des compétitions, il apparaît un déficit important, supérieur à 5000€. Dans le détail, on constate que les compétitions par paire sont bénéficiaires mais que les compétitions par quatre et les compétitions en ligue sont déficitaires.

Le seul moyen d'action pour équilibrer le budget est le tarif des compétitions.

Proposition : augmentation de 10% des tarifs des compétitions.

##### **b) Analyse du directeur des compétitions**

Compétition niveau ligue : les droits de tables étaient jusqu'à maintenant payés par les comités. Compte tenu des difficultés financières des 3 comités, il est proposé de mettre des

droits de table à hauteur de 20€ pour les compétitions par paire et de 50€ pour les compétitions par quatre.

Analyse de Alain : les joueurs payent plus cher les compétitions par paire que par quatre.

Alain propose de ne pas modifier les tarifs en paires mais de remonter les tarifs par quatre pour arriver à un montant par joueur équivalent au montant par paire.

Remarque de C. Lemaréchal : il serait judicieux de faire une augmentation différenciée comme le propose Alain pour cette année. Et l'année suivante, on pourrait mettre en place une augmentation globale.

Remarque de G. Bénadia, trésorier de la FFB : la FFB a fait le choix de financer le développement du bridge, ce qui a conduit à 3 années de déficit. La FFB a préféré investir plutôt que de rester assis sur ses réserves. Le comité, qui a des réserves financières, pourrait lui aussi investir sur le développement plutôt que de viser l'équilibre.

Remarque de G. Maignan : quelles sont les réserves du comité ?

Réponse : environ 400K€

### **c) Avis du président**

En promotion : il est nécessaire de retrouver les licenciés qui sont partis. Dans les tarifs, il serait judicieux de poursuivre les actions de FFB avec une diminution des tarifs des compétitions.

Proposition de tarif d'inscription en promotion : 20€ pour le paire et 28€ pour le quatre; les droits de table restent inchangés.

Remarque annexe : le bridge distanciel rapporte 27% des ressources des tournois de régularité.

### **d) Vote pour la proposition**

Avis des membres du conseil régional : majoritairement favorable à la proposition du directeur des compétitions (harmonisation des tarifs entre les compétitions par paire et par quatre).

## **3) Questions diverses**

Pas de questions diverses

Fin de la réunion : 19h45

